

1. CONCLUSION DES IMPACTS PAYSAGERS DE L'AIRE ÉLOIGNÉE

■ PERCEPTION DES STRUCTURES PAYSAGÈRES ET SECTEURS PANORAMIQUES

Le territoire d'étude est marqué par les paysages de plaines de champs ouverts et de bocages. Le parc en projet est régulièrement masqué par la trame végétale qui caractérise ce paysage de plaine. Cependant, depuis des secteurs ouverts ou panoramiques, le parc en projet de la Plaine de Balusson peut être perceptible. Bien qu'il renforce la présence du motif éolien au sein de ces paysages cultivés, le parc en projet n'altère pas la lecture des structures paysagères et demeure à l'échelle du paysage.

■ EFFET CUMULÉ AVEC UN AUTRE PARC ÉOLIEN

Les photomontages réalisés dans l'aire d'étude éloignée témoignent de l'essor du développement éolien sur le territoire, notamment à l'est. En effet, à ce jour 54 éoliennes construites s'inscrivent dans le périmètre de l'étude et près de 18 éoliennes ont été accordées.

À l'échelle de l'aire d'étude éloignée, le parc en projet génère peu d'effets cumulés avec les parcs éoliens existants ou à venir. En effet, la distance d'éloignement et la présence de masses végétales tendent à réduire la visibilité du PE de la Plaine de Balusson. Les impacts s'échelonnent de nuls à faibles.

À noter que depuis le secteur nord-est, en amont de Rouillé, le parc en projet s'inscrit en superposition du PE de Pamproux (photomontage n°4). Des chevauchements ont été repérés et présentent un impact visuel notable (impact modéré).

■ PERCEPTION DEPUIS LES AXES DE COMMUNICATION

À l'échelle de l'aire éloignée, cet enjeu présente peu de sensibilité. Du fait du relief, de la végétation et de la distance d'éloignement, le PE de la Plaine de Balusson n'est pas ou peu visible depuis les principaux axes de communication de l'aire d'étude éloignée.

■ PERCEPTION DEPUIS L'HABITAT OU COVISIBILITÉ AVEC UNE SILHOUETTE DE BOURG

La végétation, la position des bourgs, le relief et la distance d'éloignement limitent fortement l'impact du parc en projet sur l'habitat.

Seule une situation de covisibilité avec le bourg de Rouillé a été repérée et présente un impact qualifié de modéré. En effet, l'insertion du parc en projet renforce la présence du motif éolien et modifie la lisibilité du parc construit par superposition visuelle des machines.

■ VISIBILITÉ ET/OU COVISIBILITÉ AVEC UN ÉDIFICE OU UN SITE PROTÉGÉ

L'aire éloignée abrite 61 monuments historiques (MH), 2 SPR, 9 sites protégés ainsi qu'un bien UNESCO. L'état initial a identifié des sensibilités relativement faibles voire nulles vis-à-vis du projet éolien. Toutefois, 6 éléments patrimoniaux protégés ont fait l'objet de photomontages en raison de leur attractivité touristique et de leur niveau de sensibilité, à savoir :

- le site du grand étang des Châteliens (site inscrit)
- le château de Marconnay (MH)
- l'église de Sanxay (MH)
- l'église de Rouillé (MH)
- l'église de St-Sauvant
- le tumulus du Montiou (MH)

D'après les photomontages réalisés (au nombre de 6), l'analyse révèle des impacts généralement qualifiés de nuls à très faibles. La prégnance visuelle du projet éolien est en effet régulièrement atténuée par les masses végétales ou bâties tels que les résidus bocagers, les bosquets, les constructions et par la distance d'éloignement (photomontages n°1, 2,3 et 6) réduisant ainsi la fraction visible des éoliennes du PE de la Plaine de Balusson. Seul un impact fort a été relevé (photomontage n°4) vis-à-vis de l'église de Rouillé. L'implantation du parc en projet entraîne des chevauchements visuels importants avec les éoliennes du PE de Pamproux. Ce phénomène génère des points d'appels et le parc en projet entre en concurrence visuelle avec la silhouette de cette église protégée dans le paysage observé.

2 . TABLEAU RÉCAPITULATIF DES IMPACTS PAYSAGERS DE L'AIRE ÉLOIGNÉE

NUMÉRO DU POINT DE VUE	TITRE DU POINT DE VUE	PERCEPTION DES STRUCTURES PAYSAGÈRES ET SECTEURS PANORAMIQUES	EFFET CUMULÉ AVEC UN AUTRE PARC ÉOLIEN	PERCEPTION DEPUIS LES AXES DE COMMUNICATION	PERCEPTION DEPUIS L'HABITAT OU COVISIBILITÉ AVEC UNE SILHOUETTE DE BOURG	VISIBILITÉ OU COVISIBILITÉ AVEC UN ÉDIFICE OU UN SITE PROTÉGÉ
Aire éloignée						
1	Perception depuis la RD 329 aux abords de l'étang des Châteliers		Parcs éoliens			Site du Grand Étang des Châteliers (SI)
2	Perception depuis la tour du château de Marconnay		PE de St Germier			Château de Marconnay (MH47)
3	Perception depuis le cimetière de Sanxay		PE de St Germier et Éoliennes de Pamproux			Covisibilité église de Sanxay (MH49)
4	Perception depuis la RD 611 entre Lusignan et Rouillé		PE Les Champs Carrés et de Pamproux		Covisibilité avec Rouillé	Covisibilité église de Rouillé (MH13)
5	Perception depuis la RD 29 à l'est de St-Sauvant		Parcs éoliens			Covisibilité église de St-Sauvant (MH65)
6	Perception depuis la RD 55 aux abords du tumulus du Montiou		PE Soudan Énergies			Tumulus du Montiou (MH69)

FIGURE 108 : TABLEAU DE SYNTHÈSE DES IMPACTS PAYSAGERS DES PHOTOMONTAGES DE L'AIRE ÉLOIGNÉE

VALEUR DE L'IMPACT	Nul	Très faible	Faible	Modéré	Fort	Très fort

Plaine de Balusson

Planches PM

Aire d'étude rapprochée

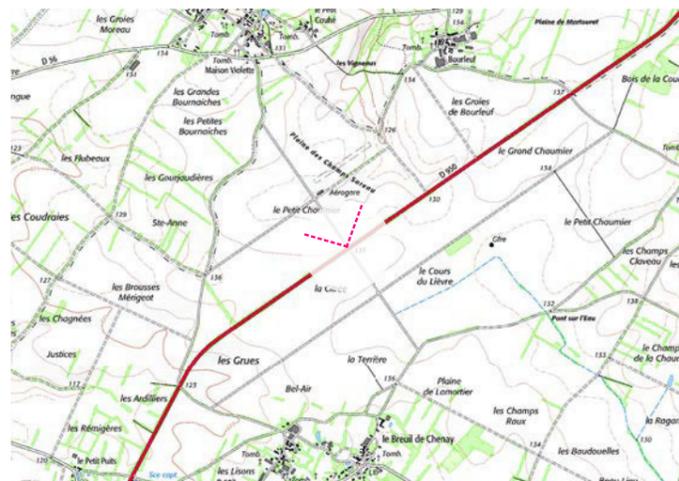


AIRE D'ÉTUDE :

n°7 : Perception depuis la RD 950 à proximité de la base ULM

Enjeux : Effet cumulé avec un autre parc éolien

Perception depuis les axes de communication

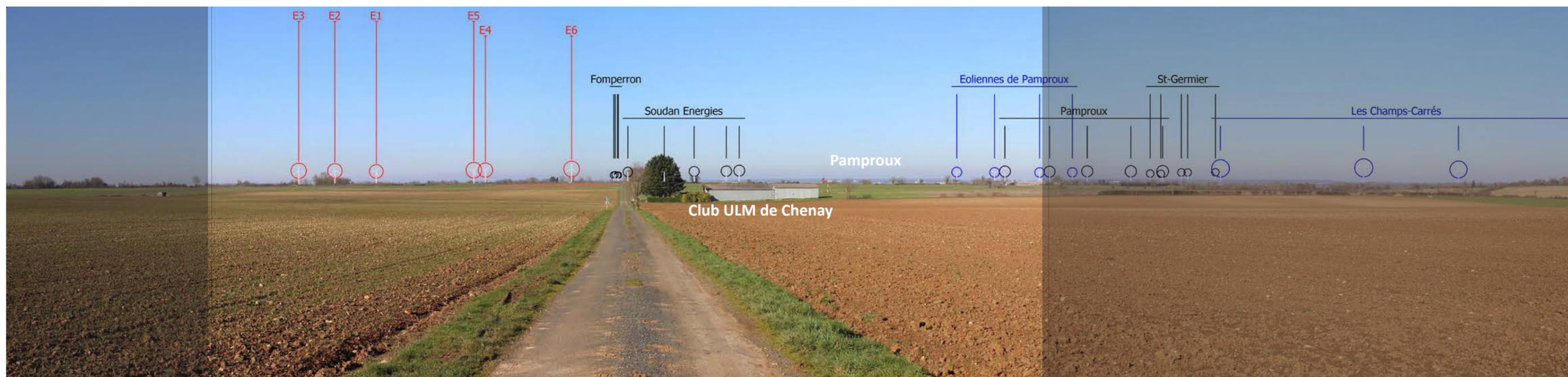


Caractéristiques de la prise de vue	
Identifiant	07
Coordonnées L93	X 468194 ; Y 6586850
Altitude	135 m
Date et heure	21/01/2020 13:48
Éolienne la plus proche	9,1 km
Éolienne la plus éloignée	10,4 km
Nombre d'éolienne visible	6/6
Azimut	-27°
Appareil photo numérique	Canon EOS 100D
Hauteur de la prise de vue	1,6 m
Caractéristiques du projet	
Diamètre du rotor	150
Hauteur totale	200
Nombre d'éoliennes	6
Orientation du rotor	Vers l'observateur

Localisation de la prise de vue

Photographie de l'état initial à 50°

200



LÉGENDE : • **Projet** • Parc construit • Parc autorisé • Parc en instruction

Photographie de l'état simulé à 94°



Photomontage à 50° L'observateur doit s'éloigner de 43 cm pour une observation réaliste sur une impression A3.

TYPOLOGIE DE L'ENJEU PAYSAGER	ÉLÉMENT CONCERNÉ	ANALYSE PAYSAGÈRE	TYPOLOGIE DE L'EFFET	ÉVALUATION DE L'IMPACT PAYSAGER					
Effet cumulé avec un autre parc éolien	Parcs éoliens	Depuis la RD 950, la vue s'ouvre sur les cultures de champs ouverts. Le parc en projet s'inscrit à l'horizon avec une hauteur apparente similaire au PE Les Champs-Carrés (à l'opposé du panorama) mais demeure plus importante que celle des éoliennes des PE en service. Bien qu'un chevauchement de pale puisse être observé entre E4 et E5, l'insertion du parc en projet n'altère pas la lisibilité des parcs éoliens construits ou à venir. À noter qu'au vu de l'emprise horizontale du PE de la Plaine de Balusson, il a un renforcement notable de la présence du motif éolien au sein de ce paysage.	<ul style="list-style-type: none"> > Effet d'étalement sur l'horizon > Effet de renforcement du motif éolien > Modification de la lisibilité des parcs existants 	Nul	Très faible	Faible	Modéré	Fort	Très fort
Perception depuis les axes de communication	RD 950	Bien que le parc possède une hauteur apparente plus importante que celle des parcs déjà construits, la lecture de ce dernier est altérée par son implantation latérale par rapport à la voie et la vitesse de déplacement de l'observateur (automobiliste). La modification du paysage traversé est mesurée.	<ul style="list-style-type: none"> > Modification du paysage traversé > Effet de renforcement du motif éolien 	Nul	Très faible	Faible	Modéré	Fort	Très fort

AIRE D'ÉTUDE :

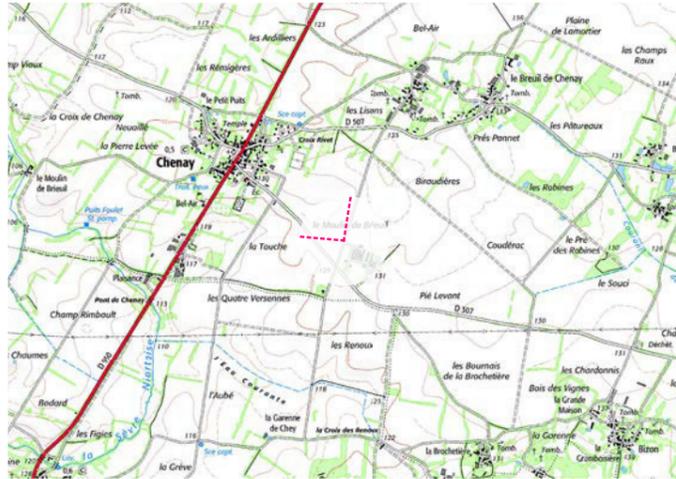
n°8 : Perception depuis le lieu-dit du Moulin de Brieuil à l'est de Chenay

Enjeux :

Effet cumulé avec un autre parc éolien

Perception depuis l'habitat ou covisibilité avec une silhouette de bourg

Visibilité ou covisibilité avec un édifice ou un site protégé



Caractéristiques de la prise de vue	
Identifiant	08
Coordonnées L93	X 467323 ; Y 6584499
Altitude	133 m
Date et heure	21/01/2020 13:41
Éolienne la plus proche	10,2 km
Éolienne la plus éloignée	11,5 km
Nombre d'éolienne visible	3/6
Azimut	-38°
Appareil photo numérique	Canon EOS 100D
Hauteur de la prise de vue	1,6 m
Caractéristiques du projet	
Diamètre du rotor	150
Hauteur totale	200
Nombre d'éoliennes	6
Orientation du rotor	Vers l'observateur

Localisation de la prise de vue

Photographie de l'état initial à 50°

202



LÉGENDE : • **Projet** • Parc construit • Parc autorisé • Parc en instruction

Photographie de l'état simulé à 94°



Photomontage à 50° L'observateur doit s'éloigner de 43 cm pour une observation réaliste sur une impression A3.

TYPLOGIE DE L'ENJEU PAYSAGER	ÉLÉMENT CONCERNÉ	ANALYSE PAYSAGÈRE	TYPLOGIE DE L'EFFET	ÉVALUATION DE L'IMPACT PAYSAGER					
Effet cumulé avec un autre parc éolien	Parcs éoliens	Le paysage observé est déjà empreint du motif éolien. Bien que des parcs ponctuent l'horizon, seuls des fragments de pales du parc en projet pourront être perceptibles par intermittence. La végétation (bocage résiduel) constitue un filtre important. Seul le PE de Souvigné (en service) présente des machines avec des rotors visibles entièrement sur ce panorama. Le parc en projet s'insère dans la continuité du PE de Soudan Énergies. L'introduction du parc génère un renforcement et un étalement du motif éolien sans toutefois modifier la lisibilité des autres PE.	> Effet d'étalement sur l'horizon > Effet de renforcement du motif éolien	Nul	Très faible	Faible	Modéré	Fort	Très fort
Perception depuis l'habitat ou covisibilité avec une silhouette de bourg	Covisibilité avec Chenay	En amont de Chenay, la silhouette du village est perceptible et se remarque par l'émergence du clocher de l'église. Le parc en projet s'insère à proximité sans toutefois se superposer à ces éléments bâtis. À noter que le bourg ainsi que le parc en projet s'implantent latéralement à la route d'où l'on peut les observer. De fait, les masques visuels de l'arrière-plan, la fraction visible des pales ainsi que la vitesse de déplacement de l'observateur altèrent la visibilité du projet. La modification du paysage observé est mesurée.	> Modification du paysage quotidien	Nul	Très faible	Faible	Modéré	Fort	Très fort
Visibilité ou covisibilité avec un édifice ou un site protégé	Covisibilité église de Chenay (MH21)		> Phénomène de covisibilité > Modification de l'écran paysager	Nul	Très faible	Faible	Modéré	Fort	Très fort

AIRE D'ÉTUDE :

n°9 : Perception depuis les abords de l'église de Chey

Enjeux :

Effet cumulé avec un autre parc éolien

Perception depuis les axes de communication

Perception depuis l'habitat ou covisibilité avec une silhouette de bourg



Caractéristiques de la prise de vue	
Identifiant	09
Coordonnées L93	X 465284 ; Y 6582849
Altitude	134 m
Date et heure	21/01/2020 13:31
Éolienne la plus proche	10,5 km
Éolienne la plus éloignée	12 km
Nombre d'éolienne visible	3/6
Azimut	-42°
Appareil photo numérique	Canon EOS 100D
Hauteur de la prise de vue	1,6 m
Caractéristiques du projet	
Diamètre du rotor	150
Hauteur totale	200
Nombre d'éoliennes	6
Orientation du rotor	Vers l'observateur

204

Localisation de la prise de vue

Photographie de l'état initial à 50°



LÉGENDE : • **Projet** • Parc construit • Parc autorisé • Parc en instruction

Photographie de l'état simulé à 125°



Photomontage à 50° L'observateur doit s'éloigner de 43 cm pour une observation réaliste sur une impression A3.

TYPOLOGIE DE L'ENJEU PAYSAGER	ÉLÉMENT CONCERNÉ	ANALYSE PAYSAGÈRE	TYPOLOGIE DE L'EFFET	ÉVALUATION DE L'IMPACT PAYSAGER					
				Nul	Très faible	Faible	Modéré	Fort	Très fort
Effet cumulé avec un autre parc éolien	PE de Pamproux et PE de St-Germier	Depuis ce secteur, le paysage est déjà empreint du motif éolien. Dans une fenêtre visuelle, on peut repérer les parcs construits de Pamproux et de St-Germier. Le parc en projet s'insère à distance de ces derniers mais demeure visible dans la même percée visuelle depuis le centre-bourg de Chey. Bien qu'il y ait un renforcement du vocabulaire éolien dans le paysage observé, la distance d'éloignement et la végétation altèrent la visibilité des machines du parc en projet.	> Effet d'étalement sur l'horizon > Effet de renforcement du motif éolien	Nul	Très faible	Faible	Modéré	Fort	Très fort
Perception depuis les axes de communication	RD 950	Depuis la RD 950, bien que la vitesse de déplacement de l'observateur puisse être réduite en centre-bourg, la distance d'éloignement du parc en projet et les masques visuels (trame bâtie et végétale) réduisent de manière notable la prégnance et la visibilité du projet. Ainsi, il y a peu de modification du paysage traversé.	> Modification du paysage traversé	Nul	Très faible	Faible	Modéré	Fort	Très fort
Perception depuis l'habitat ou covisibilité avec une silhouette de bourg	Centre-bourg de Chey	À proximité de l'église de Chey, le parc en projet est perceptible en arrière-plan de la végétation, avec une prégnance réduite. La modification du paysage quotidien est mesurée.	> Modification du paysage quotidien	Nul	Très faible	Faible	Modéré	Fort	Très fort

AIRE D'ÉTUDE :

n°10 : Perception depuis l'intersection entre le GR 655 et la RD 45

Enjeux : Effet cumulé avec un autre parc éolien | Perception depuis les axes de communication

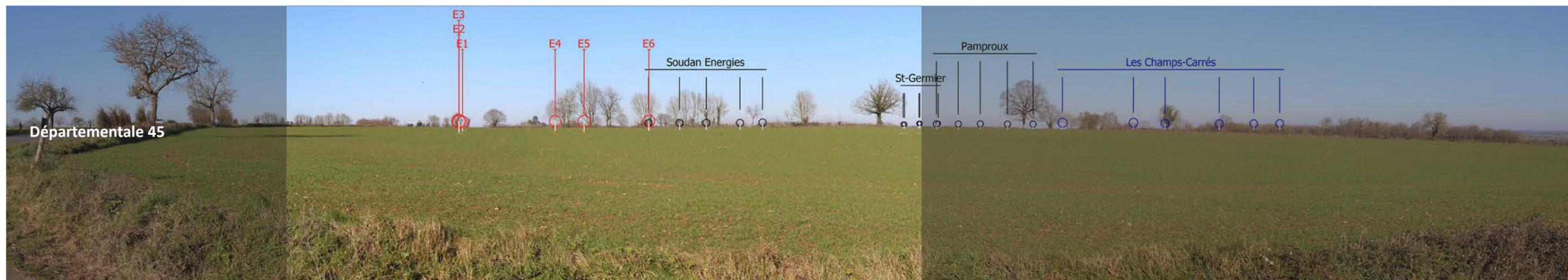


Caractéristiques de la prise de vue	
Identifiant	10
Coordonnées L93	X 463280 ; Y 6584710
Altitude	151 m
Date et heure	21/01/2020 14:04
Éolienne la plus proche	8 km
Éolienne la plus éloignée	9,6 km
Nombre d'éolienne visible	3/6
Azimut	5°
Appareil photo numérique	Canon EOS 100D
Hauteur de la prise de vue	1,6 m
Caractéristiques du projet	
Diamètre du rotor	150
Hauteur totale	200
Nombre d'éoliennes	6
Orientation du rotor	Vers l'observateur

Localisation de la prise de vue

Photographie de l'état initial à 50°

206



LÉGENDE : • *Projet* • *Parc construit* • *Parc autorisé* • *Parc en instruction*

Photographie de l'état simulé à 124°



Photomontage à 50° L'observateur doit s'éloigner de 43 cm pour une observation réaliste sur une impression A3.

TYPOLOGIE DE L'ENJEU PAYSAGER	ÉLÉMENT CONCERNÉ	ANALYSE PAYSAGÈRE	TYPOLOGIE DE L'EFFET	ÉVALUATION DE L'IMPACT PAYSAGER					
				Nul	Très faible	Faible	Modéré	Fort	Très fort
Effet cumulé avec un autre parc éolien	Parcs éoliens	Le parc en projet s'insère en arrière-plan d'une haie champêtre et à distance du groupe de parcs éoliens en service et accordé. Au vu de la distance d'observation, la hauteur apparente des éoliennes de la Plaine de Balusson est très faible. De plus, la présence de la végétation, en avant plan, réduit la prégnance du parc en projet. L'insertion de ce dernier n'engendre pas de modification notable du paysage observé.	> Effet d'étalement sur l'horizon > Effet de renforcement du motif éolien	Nul	Très faible	Faible	Modéré	Fort	Très fort
Perception depuis les axes de communication	RD 45 et GR 655	Par rapport à la RD 45, le parc en projet s'insère latéralement à l'axe de la voie et, au vu de la vitesse de déplacement de l'observateur, la visibilité des éoliennes est négligeable, voire nulle. Cependant, depuis le GR, pour l'observateur qui randonne, en saison hivernale, le mouvement des pales des machines peut être perceptible. Par ailleurs, depuis cette séquence, bien que la hauteur apparente des éoliennes des parcs en service demeure inférieure à celle du projet, elles demeureront davantage visibles pour le promeneur, s'insérant dans une ouverture de la haie.	> Modification du paysage traversé	Nul	Très faible	Faible	Modéré	Fort	Très fort

AIRE D'ÉTUDE :

n°11 : Perception depuis la route communale entre Breuil et Exoudun

Enjeux : Perception des structures paysagères et secteurs panoramiques

Effet cumulé avec un autre parc éolien

Perception depuis l'habitat ou covisibilité avec une silhouette de bourg

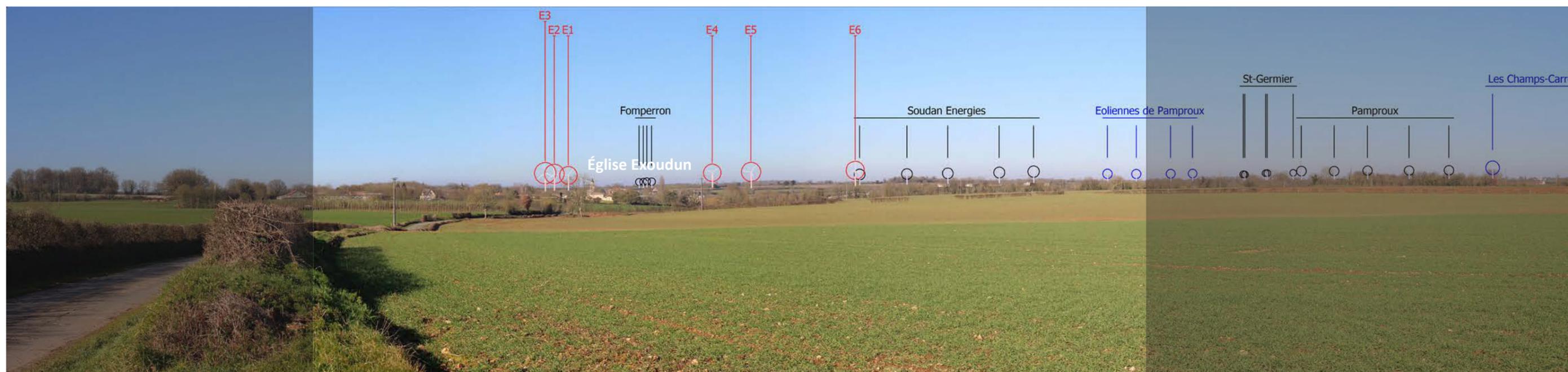


Caractéristiques de la prise de vue	
Identifiant	11
Coordonnées L93	X 463513 ; Y 6586222
Altitude	108 m
Date et heure	21/01/2020 14:11
Éolienne la plus proche	6,6 km
Éolienne la plus éloignée	8,2 km
Nombre d'éolienne visible	6/6
Azimut	-12°
Appareil photo numérique	Canon EOS 100D
Hauteur de la prise de vue	1,6 m
Caractéristiques du projet	
Diamètre du rotor	150
Hauteur totale	200
Nombre d'éoliennes	6
Orientation du rotor	Vers l'observateur

Localisation de la prise de vue

Photographie de l'état initial à 50°

208



LÉGENDE : • **Projet** • Parc construit • Parc autorisé • Parc en instruction

Photographie de l'état simulé à 95°



Photomontage à 50° L'observateur doit s'éloigner de 43 cm pour une observation réaliste sur une impression A3.

TYPOLOGIE DE L'ENJEU PAYSAGER	ÉLÉMENT CONCERNÉ	ANALYSE PAYSAGÈRE	TYPOLOGIE DE L'EFFET	ÉVALUATION DE L'IMPACT PAYSAGER					
				Nul	Très faible	Faible	Modéré	Fort	Très fort
Perception des structures paysagères et secteurs panoramiques	Vallée de la Sèvre Niortaise	Depuis ce secteur, la vue s'ouvre sur un plateau cultivé scindé par le passage de la Sèvre Niortaise. Le parc en projet s'insère à l'horizon, en arrière-plan du versant. Bien que la hauteur apparente des éoliennes du parc en projet soit importante, il n'y a pas de rupture d'échelle dans la lecture des structures paysagères. Cependant, au vu de la proximité du projet et de la hauteur apparente des parcs voisins (construits et accordés), même si le paysage observé est déjà empreint du motif éolien, la prégnance du parc en projet demeure notable.	> Modification du paysage observé	Nul	Très faible	Faible	Modéré	Fort	Très fort
Effet cumulé avec un autre parc éolien	Parcs éoliens	L'insertion du projet de la Plaine de Balusson marque la présence du motif éolien à l'horizon. Les éoliennes présentent une hauteur apparente notable et supérieure à celle des éoliennes des parcs voisins du fait de leur proximité. Toutefois, l'étalement sur l'horizon est limité puisque les éoliennes E4 à E6 s'inscrivent entre les PE de Fomperron Soudan Energies (tous deux construits).	> Effet d'étalement sur l'horizon > Effet de renforcement du motif éolien	Nul	Très faible	Faible	Modéré	Fort	Très fort
Perception depuis l'habitat ou covisibilité avec une silhouette de bourg	Covisibilité avec Exoudun	Le parc en projet s'insère en arrière-plan de la silhouette de bourg d'Exoudun. La situation de covisibilité indirecte est avérée et il y a une situation de concurrence visuelle. L'émergence du clocher de l'église de ce bourg marque l'horizon et constitue un élément signal dans le paysage. Le mouvement des rotors des machines constitue un point d'appel visuel. Au vu de la hauteur apparente des éoliennes et de leur proximité visuelle avec l'édifice et la trame bâtie, la modification du paysage dans lequel s'insère le village est importante.	> Modification du paysage quotidien > Concurrence visuelle > Point d'appel visuel	Nul	Très faible	Faible	Modéré	Fort	Très fort

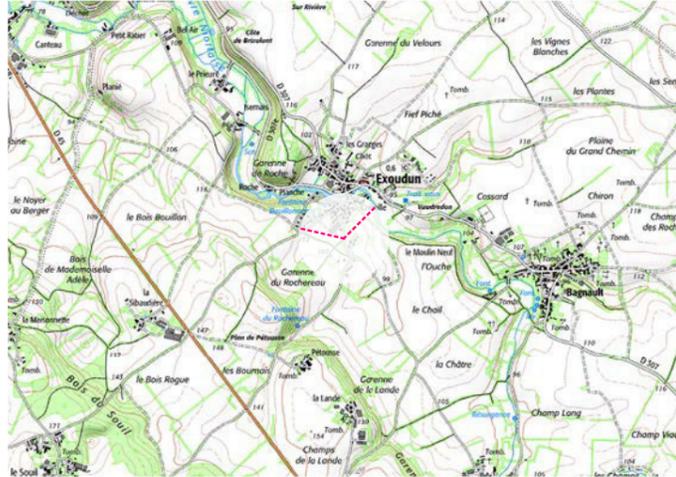
AIRE D'ÉTUDE :

n°12 : Perception depuis la frange sud d'Exoudun

Enjeux :

Perception depuis l'habitat ou
covisibilité avec une silhouette de
bourg

Visibilité ou covisibilité avec un édifice
ou un site protégé



Caractéristiques de la prise de vue	
Identifiant	12
Coordonnées L93	X 463071 ; Y 6586965
Altitude	105 m
Date et heure	21/01/2020 14:17
Éolienne la plus proche	5,8 km
Éolienne la plus éloignée	7,4 km
Nombre d'éolienne visible	1/6
Azimut	-16°
Appareil photo numérique	Canon EOS 100D
Hauteur de la prise de vue	1,6 m
Caractéristiques du projet	
Diamètre du rotor	150
Hauteur totale	200
Nombre d'éoliennes	6
Orientation du rotor	Vers l'observateur

210

Localisation de la prise de vue

Photographie de l'état initial à 50°



LÉGENDE : • **Projet** • Parc construit • Parc autorisé • Parc en instruction

Photographie de l'état simulé à 121°



Photomontage à 50° L'observateur doit s'éloigner de 43 cm pour une observation réaliste sur une impression A3.

TYPOLOGIE DE L'ENJEU PAYSAGER	ÉLÉMENT CONCERNÉ	ANALYSE PAYSAGÈRE	TYPOLOGIE DE L'EFFET	ÉVALUATION DE L'IMPACT PAYSAGER					
Perception depuis l'habitat ou covisibilité avec une silhouette de bourg	Frange sud d'Exoudun	Depuis la frange sud d'Exoudun, le parc en projet est tronqué par la trame bâtie et filtré par la trame végétale du village. Dans l'axe de la voie, les pales de E6 peuvent être visibles par intermittence. L'insertion du parc en projet modifie peu l'écrin paysager dans lequel s'insère le village (site protégé). Bien que visible, la prégnance du projet de la Plaine de Balusson demeure peu impactante.	> Modification du paysage quotidien > Point d'appel visuel	Nul	Très faible	Faible	Modéré	Fort	Très fort
Visibilité ou covisibilité avec un édifice ou un site protégé	Site du bourg d'Exoudun (SI)		> Phénomène de visibilité > Modification de l'écrin paysager	Nul	Très faible	Faible	Modéré	Fort	Très fort

AIRE D'ÉTUDE :

n°13 : Perception depuis les abords du dolmen d'Exoudun

Enjeux :

Perception depuis l'habitat ou
covisibilité avec une silhouette de
bourg

Visibilité ou covisibilité avec un édifice
ou un site protégé



Caractéristiques de la prise de vue	
Identifiant	13
Coordonnées L93	X 463226 ; Y 6587409
Altitude	98 m
Date et heure	21/01/2020 14:28
Éolienne la plus proche	5,5 km
Éolienne la plus éloignée	7 km
Nombre d'éolienne visible	0 / 6
Azimut	-9°
Appareil photo numérique	Canon EOS 100D
Hauteur de la prise de vue	1,6 m
Caractéristiques du projet	
Diamètre du rotor	150
Hauteur totale	200
Nombre d'éoliennes	6
Orientation du rotor	Vers l'observateur

212

Localisation de la prise de vue

Photographie de l'état initial à 50°



LÉGENDE : • **Projet** • Parc construit • Parc autorisé • Parc en instruction

Photographie de l'état simulé à 135°



Photomontage à 50° L'observateur doit s'éloigner de 43 cm pour une observation réaliste sur une impression A3.

TYPOLOGIE DE L'ENJEU PAYSAGER	ÉLÉMENT CONCERNÉ	ANALYSE PAYSAGÈRE	TYPOLOGIE DE L'EFFET	ÉVALUATION DE L'IMPACT PAYSAGER					
Perception depuis l'habitat ou covisibilité avec une silhouette de bourg	Frange nord d'Exoudun	Depuis les abords du dolmen d'Exoudun, au nord du village, les haies bocagères dessinent le paysage cultivé. Bien que la vue soit ouverte en direction du projet, ce dernier ne peut être perceptible car masqué par le relief. Depuis ce secteur d'Exoudun, l'insertion du parc éolien de la Plaine de Balusson ne modifie pas le paysage observé.	> Pas de modification du paysage quotidien	Nul	Très faible	Faible	Modéré	Fort	Très fort
Visibilité ou covisibilité avec un édifice ou un site protégé	Dolmen d'Exoudun (MH19), Site du bourg d'Exoudun (SI)		> Pas de modification de l'écrin paysager	Nul	Très faible	Faible	Modéré	Fort	Très fort

AIRE D'ÉTUDE :

n°14 : Perception depuis la sortie du bourg d'Exoudun, le long de la RD 307

Enjeux : Effet cumulé avec un autre parc éolien | Visibilité ou covisibilité avec un édifice ou un site protégé

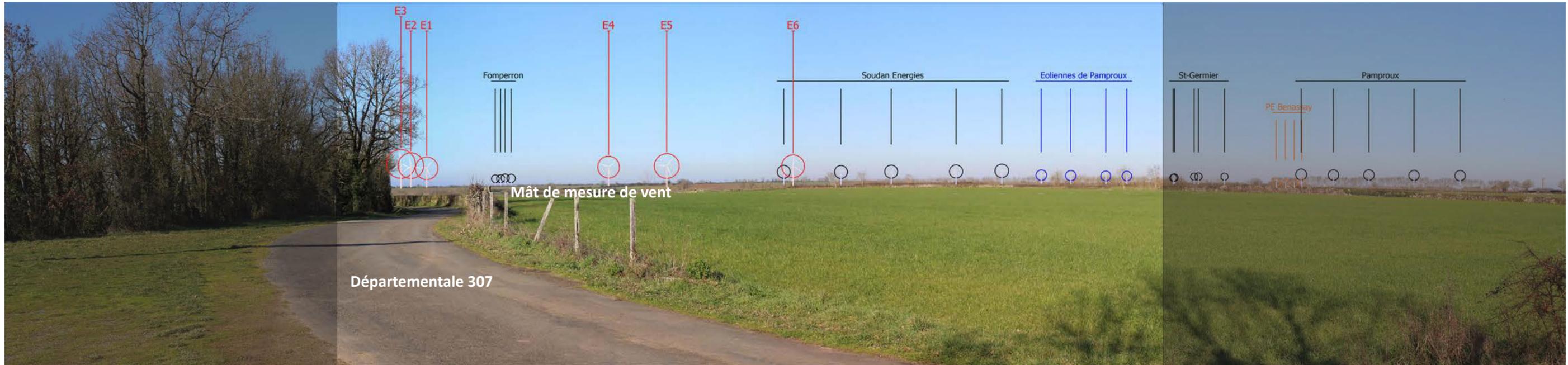


Caractéristiques de la prise de vue	
Identifiant	14
Coordonnées L93	X 462678 ; Y 6587811
Altitude	114 m
Date et heure	21/01/2020 14:34
Éolienne la plus proche	4,9 km
Éolienne la plus éloignée	6,5 km
Nombre d'éolienne visible	6/6
Azimut	-3°
Appareil photo numérique	Canon EOS 100D
Hauteur de la prise de vue	1,6 m
Caractéristiques du projet	
Diamètre du rotor	150
Hauteur totale	200
Nombre d'éoliennes	6
Orientation du rotor	Vers l'observateur

214

Localisation de la prise de vue

Photographie de l'état initial à 50°



LÉGENDE : • *Projet* • *Parc construit* • *Parc autorisé* • *Parc en instruction*

Photographie de l'état simulé à 94°



Photomontage à 50° L'observateur doit s'éloigner de 43 cm pour une observation réaliste sur une impression A3.

TYPOLOGIE DE L'ENJEU PAYSAGER	ÉLÉMENT CONCERNÉ	ANALYSE PAYSAGÈRE	TYPOLOGIE DE L'EFFET	ÉVALUATION DE L'IMPACT PAYSAGER					
Effet cumulé avec un autre parc éolien	Parcs éoliens	En périphérie d'Exoudun, au vu des parcs existants et à venir, le paysage observé est déjà empreint du vocabulaire éolien. Le parc en projet renforce la présence de ce motif et augmente l'occupation visuelle du motif éolien à l'horizon. Le parc en projet s'insère de part et d'autre du PE de Fomperron. Toutefois, la hauteur apparente des éoliennes du projet de la Plaine de Balusson est supérieure à celle des parcs voisins du fait de sa proximité avec l'observateur. Depuis les abords du site inscrit, la prégnance du projet est notable.	> Effet de renforcement du motif éolien > Effet de densification > Modification de la lisibilité des parcs existants	Nul	Très faible	Faible	Modéré	Fort	Très fort
Visibilité ou covisibilité avec un édifice ou un site protégé	Site du bourg d'Exoudun (SI)		> Phénomène de visibilité > Modification de l'écran paysager	Nul	Très faible	Faible	Modéré	Fort	Très fort

AIRE D'ÉTUDE :

n°15 : Perception depuis la RD 737, au pied du versant ouest de la vallée de la Sèvre Niortaise

Enjeux : Perception des structures paysagères et secteurs panoramiques

Perception depuis les axes de communication

Perception depuis l'habitat ou covisibilité avec une silhouette de bourg

Visibilité ou covisibilité avec un édifice ou un site protégé

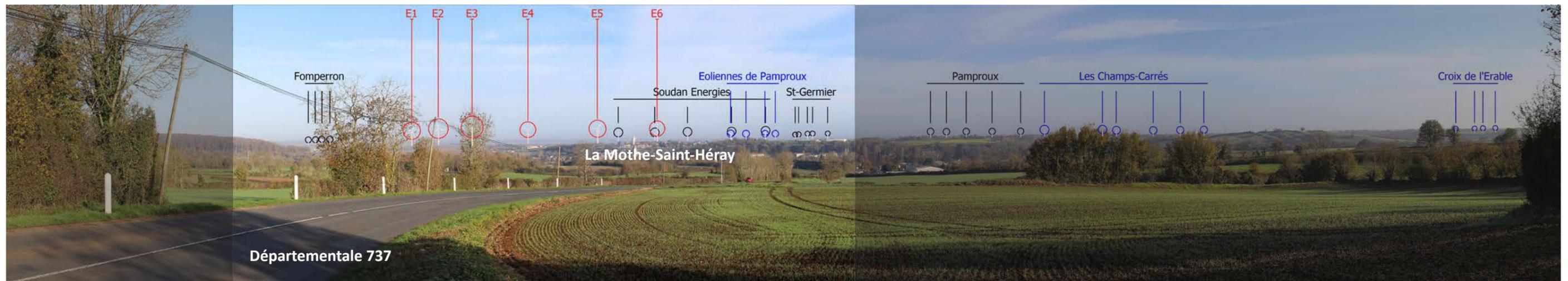


Caractéristiques de la prise de vue	
Identifiant	15
Coordonnées L93	X 460277 ; Y 6587425
Altitude	127 m
Date et heure	17/11/2020 09:49
Éolienne la plus proche	4,8 km
Éolienne la plus éloignée	7 km
Nombre d'éolienne visible	2/6
Azimut	27°
Appareil photo numérique	Canon EOS 100D
Hauteur de la prise de vue	1,6 m
Caractéristiques du projet	
Diamètre du rotor	150
Hauteur totale	200
Nombre d'éoliennes	6
Orientation du rotor	Vers l'observateur

216

Localisation de la prise de vue

Photographie de l'état initial à 50°



LÉGENDE : • **Projet** • Parc construit • Parc autorisé • Parc en instruction

Photographie de l'état simulé à 125°



Photomontage à 50° L'observateur doit s'éloigner de 43 cm pour une observation réaliste sur une impression A3.

TYPOLOGIE DE L'ENJEU PAYSAGER	ÉLÉMENT CONCERNÉ	ANALYSE PAYSAGÈRE	TYPOLOGIE DE L'EFFET	ÉVALUATION DE L'IMPACT PAYSAGER					
				Nul	Très faible	Faible	Modéré	Fort	Très fort
Perception des structures paysagères et secteurs panoramiques	Vallée de la Sèvre Niortaise	Depuis cette séquence, sur les premiers pentes du versant de la Sèvre Niortaise, le parc en projet s'insère à l'horizon, au-delà du versant opposé. Bien que la hauteur apparente des éoliennes du parc en projet soit importante, il n'y a pas de rupture d'échelle dans la lecture des structures paysagères. Cependant, au vu de la proximité du projet et de la hauteur apparente des machines, l'insertion du parc en projet demeure notable.	<ul style="list-style-type: none"> > Banalisation du motif éolien dans le paysage > Effet de barrière visuelle > Modification du paysage observé 	Nul	Très faible	Faible	Modéré	Fort	Très fort
Effet cumulé avec un autre parc éolien	Parcs éoliens	Le parc éolien en projet s'insère dans un horizon où le motif éolien est omniprésent et occupe une majeure partie du panorama observé. Le parc éolien de la Plaine de Balusson se superpose en partie aux éoliennes du PE de Soudan Énergies mais possède une prégnance plus importante que celle des parcs voisins.	<ul style="list-style-type: none"> > Effet d'étalement sur l'horizon > Effet de renforcement du motif éolien > Modification de la lisibilité des parcs existants 	Nul	Très faible	Faible	Modéré	Fort	Très fort
Perception depuis l'habitat ou covisibilité avec une silhouette de bourg	Covisibilité avec la Mothe-St-Héray	Depuis la RD 737, en amont de la Motte-St-Héray, la silhouette du village est perceptible et se remarque par l'émergence du clocher de l'église et du château d'eau dans la vallée de la Sèvre Niortaise. Le parc en projet s'insère dans la continuité de cette silhouette bâtie, avec une prégnance forte. En effet, les machines du parc en projet possèdent une hauteur apparente importante, dominant le village et la vallée. De plus, dans l'axe de la voie, le mouvement des rotors des machines constitue un point d'appel visuel. La situation de covisibilité est avérée et il y a un effet de concurrence visuelle vis-à-vis des silhouettes de bourg et de l'église. La modification de l'écrin paysager dans lequel s'insère l'édifice protégé (église) et son village est importante.	<ul style="list-style-type: none"> > Modification du paysage quotidien > Concurrence visuelle > Point d'appel visuel 	Nul	Très faible	Faible	Modéré	Fort	Très fort
Visibilité ou covisibilité avec un édifice ou un site protégé	Covisibilité église de la Mothe-St-Héray (MH5)	Depuis la RD 737, en amont de la Motte-St-Héray, la silhouette du village est perceptible et se remarque par l'émergence du clocher de l'église et du château d'eau dans la vallée de la Sèvre Niortaise. Le parc en projet s'insère dans la continuité de cette silhouette bâtie, avec une prégnance forte. En effet, les machines du parc en projet possèdent une hauteur apparente importante, dominant le village et la vallée. De plus, dans l'axe de la voie, le mouvement des rotors des machines constitue un point d'appel visuel. La situation de covisibilité est avérée et il y a un effet de concurrence visuelle vis-à-vis des silhouettes de bourg et de l'église. La modification de l'écrin paysager dans lequel s'insère l'édifice protégé (église) et son village est importante.	<ul style="list-style-type: none"> > Phénomène de covisibilité > Effet de concurrence visuelle > Modification de l'écrin paysager 	Nul	Très faible	Faible	Modéré	Fort	Très fort